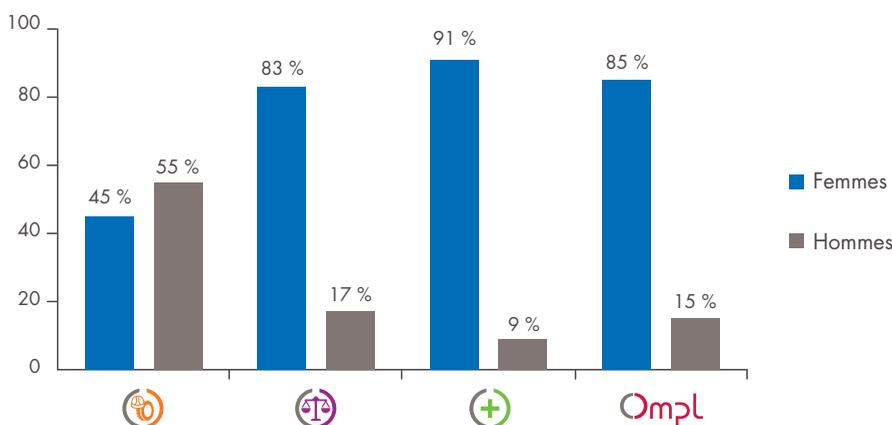




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

### Répartition des salariés par genre et secteur professionnel



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

La région Normandie affiche un taux de féminisation global très élevé et supérieur à la moyenne nationale (83 %).

Cependant, la moyenne régionale cache des disparités par secteur :

- ⊕ le secteur cadre de vie-technique se caractérise par une répartition des emplois relativement proche de la parité ;
- ⊕ le secteur juridique compte plus de quatre emplois sur cinq occupés par des femmes. Cette proportion est supérieure de trois points à la moyenne nationale (80 %) ;
- ⊕ le secteur santé, en raison des spécificités des emplois proposés (forte proportion d'emplois de secrétariat, nombreux contrats à temps partiel), recrute très majoritairement des femmes. La région se situe un point au-dessus de la moyenne nationale (90 %).



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



## HUITIÈME RÉGION EMPLOYEUSE

Avec 21 414 salariés, les entreprises libérales constituent une véritable force régionale. Elles regroupent près de 5 % des emplois des entreprises libérales au niveau national.

🕒 Le secteur cadre de vie-technique concentre 11 % des emplois régionaux, pour grande partie (55 %) situés dans les entreprises d'architecture. La branche des cabinets de géomètres est la plus masculine du secteur avec près de sept hommes sur dix salariés.

🕒 Le secteur juridique représente 10 % des emplois dont 61 % dans les cabinets d'avocats, l'importance numérique de la branche impacte largement toutes les moyennes du secteur. Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et les salles de ventes volontaires se démarquent par un taux d'emploi masculin supérieur à la moyenne du secteur.

🕒 Le secteur santé absorbe plus de 70 % des emplois, localisés pour 42 % d'entre eux dans les pharmacies d'officine. La féminisation des effectifs est particulièrement élevée dans les cabinets dentaires où la présence des hommes est très marginale.

## Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Secteur/Branche professionnelle	Femmes	%	Hommes	%	Total
(Secteur cadre de vie-technique)	1 043	45 %	1 283	55 %	2 326
(Secteur architecture)	666	52 %	606	48 %	1 272
(Secteur immobilier)	69	42 %	95	58 %	164
(Secteur transport)	114	39 %	177	61 %	291
(Secteur juridique)	194	32 %	405	68 %	599
(Secteur géomètres)	1 716	83 %	361	17 %	2 077
(Secteur commissaires-priseurs)	96	86 %	16	14 %	112
(Secteur santé)	1 158	91 %	116	9 %	1 274
(Secteur pharmacies)	68	44 %	87	56 %	155
(Secteur santé)	394	74 %	142	26 %	536
(Secteur santé)	13 671	91 %	1 329	9 %	15 000
(Secteur santé)	1 422	97 %	38	3 %	1 460
(Secteur santé)	1 849	90 %	206	10 %	2 055
(Secteur santé)	3 598	94 %	241	6 %	3 839
(Secteur santé)	5 666	89 %	697	11 %	6 363
(Secteur santé)	1 136	89 %	147	11 %	1 283
<b>Ompl</b>	<b>16 430</b>	<b>85 %</b>	<b>2 973</b>	<b>15 %</b>	<b>21 414</b>